*ques* (1875), puis il fit paraître dans la *Quarterly Review* une remarquable étude sur les *Discours de Pie IX*. Le 13 janvier 1875, dans une lettre adressée au comte Granville, M. Gladstone annonça son intention de renoncer à la situation de chef du parti libéral. « C'est à peine si j'ai besoin de dire, ajouta-t-il, que dans ma conduite au Parlement je continuerai à prendre pour règle les principes d'après lesquels j'ai agi jusqu'à ce jour, et, quelles que soient les dispositions prises pour le mouvement des affaires publiques ou pour l'avantage et les convenances du parti libéral, je leur donnerai cordialement mon appui. » Malgré les instances qu'on lui fit, il persévéra dans cette détermination, et le parti libéral choisit pour le remplacer dans sa direction le marquis de Hartington (3 février 1875). En abandonnant le rôle de *leader* de son parti, M. Gladstone voulait être libre de son temps, pour poursuivre la lutte qu'il avait entreprise contre les impertinentes et menaçantes prétentions du parti ultramontain, aussi audacieux sur la libre terre anglaise que dans les pays habitués depuis longtemps à supporter tous les despotismes. En même temps, il s'occupa de travaux sur Homère, qui, depuis de longues années, était l'objet de ses études de prédilection. Mais la question d'Orient, avec ses menaçantes complications, et les massacres commis par les Turcs en Bulgarie vinrent détourner M. Gladstone de ses préoccupations religieuses et littéraires, pour le rejeter de nouveau dans les questions de pure politique. Dans des brochures et dans des discours prononcés dans des meetings, l'ancien premier ministre attaqua avec une extrême vivacité la Turquie et son gouvernement. Sa brochure intitulée les *Horreurs de la Bulgarie et la question d'Orient* (1876) produisit en Angleterre une vive sensation. Dans une lettre publiée par le *Times* en septembre 1876, il blâma la conduite du cabinet sur sa politique extérieure et critiqua avec chaleur les discours prononcés par lord Derby, ministre des affaires étrangères; il énumera de nombreux griefs contre la politique suivie par le ministère, sans indiquer toutefois avec une netteté suffisante la ligne qu'il proposait de suivre, et prit en main la défense de la Russie et de la Grèce, pour laquelle il demanda des accroissements de territoire. Dans le même sens, il prononça, en décembre 1876 et en février 1877, des discours devant la Chambre des communes. En mars 1877, il fit paraître une nouvelle brochure, les *Leçons du massacre*, dans laquelle il revint sur les massacres commis en Bulgarie, et il demanda qu'on imposât à la Porte les réformes que l'Europe avait jugées indispensables. Au mois de mai suivant, il présenta à la Chambre une résolution dans laquelle il proposait aux députés de déclarer que la Porte avait perdu tout droit au soutien matériel et moral de l'Angleterre. Ses efforts restèrent stériles. La guerre entre la Russie et la Turquie était engagée, et le gouvernement, d'accord avec l'opinion, comprenait la nécessité d'attendre l'issue de cette grande lutte avant d'intervenir directement, soit d'une façon matérielle, soit par une action diplomatique. Le dernier acte politique notable de M. Gladstone est le discours qu'il a prononcé en septembre 1877, à la pose de la première pierre de l'université de Nottingham. En ce moment l'Europe suivait avec la plus vive attention la lutte du maréchal de Mac-Mahon, président de la République française, contre les défenseurs de la République; M. Gladstone saisit l'occasion qui s'offrait à lui pour manifester sa sympathie pour le parti républicain français qui, dans ses nouvelles épreuves, montrait tant d'esprit politique et de sagesse. « Je vous prie, dit-il, d'accorder avec moi un tribut d'admiration sincère et fervente à l'attitude présente de la nation française... Nous avons vu dans le peuple français, depuis 1870, un véritable développement de sagesse politique que le monde entier pourrait envier et que nous devons admirer. La maîtrise de soi-même, la modération, la fermeté dans ses desseins, le respect de la loi, l'attachement décidé pour le gouvernement libre, telles sont les qualités tranquilles dont la marque indélébile est imprimée dans le cœur de cette nation. »

* **GLAIS-BIZOIN** (Alexandre), homme politique français. — Il est mort dans sa propriété de Cesson (Ille-et-Vilaine) en novembre 1877. Depuis un certain temps, il était atteint d'un ramollissement du cerveau. En 1872, M. Glais-Bizoin avait publié : *Dictature de cinq mois, mémoires pour servir à l'histoire du gouvernement de la Défense nationale et de la Délégation de Tours et de Bordeaux* (in-12). Dans cet ouvrage, on retrouve M. Glais-Bizoin tout entier, avec son honnêteté, la sincérité de ses convictions, mais aussi avec son insuffisance. De même qu'il n'était pas pris au sérieux à la délégation de la Défense, où il essaya de jouer le rôle de la mouche du coche, de même on ne saurait voir dans ses jugements une autorité qui s'impose, et, malgré sa bonne foi, on ne peut les accepter que sous bénéfice d'inventaire.

**GLAISHER** (James), aéronaute anglais, né vers 1805. Issu d'une famille pauvre, il parvint non sans peine à s'instruire et s'adonna particulièrement à l'étude des mathématiques. Ayant obtenu un modeste emploi à l'observatoire de Madingley, M. Glaisher poursuivit ses études, s'occupa de météorologie et fut un des premiers qui eurent l'idée de faire servir les ascensions aérostatiques à la découverte de faits scientifiques ignorés. Dans de nombreuses ascensions auxquelles il prit part, il fit, grâce à d'ingénieux procédés, des observations pleines d'intérêt et il ne tarda pas à acquérir une grande réputation. La Société royale de Londres l'a admis au nombre de ses membres en 1849, et il a été chargé, en 1855, du contrôle du département météorologique au bureau du conserve. M. Glaisher a publié en anglais : *Voyages aériens*, *Récits populaires de voyages*, et *Aventures en ballon* (1871, in-8°), ouvrage qui a paru en français sous le titre que nous venons de citer.

**GLAISNE**, dans la mythologie irlandaise, l'un des frères de Konnor, prince célèbre de l'Ulster. Il donna son nom à un comté de l'Irlande.

* **GLAIZE** (Auguste-Barthélemy), peintre français. — Depuis 1872, ce peintre, aussi savant qu'original, a exposé un triptyque représentant *Salomé*, la *Mort de saint Jean* et *Hérodiade* (1873); les *Cendres*, *Une allée à Rosebois* (1874); la *Femme adultère est traînée devant le Christ* (1875); *Cynique et philanthrope* (1876); l'*Aveugle et le paralytique* (1877) d'un dessin savant et d'un beau coloris.

* **GLAIZE** (Pierre-Paul-Léon), peintre français, fils du précédent. — Les derniers tableaux qu'il a exposés ont affirmé son talent toujours en progrès, et il a été décoré de la Légion d'honneur en 1877. Citons de lui : *Lucia*, la *Bouquetière Bielle* (1874) ; *Une conjuration aux premiers temps de Rome* (1875); *Orphée* (1876); le portrait de Mlle *Borie* et les *Fugitifs* en 1877. Dans ce dernier tableau, qui a eu un succès mérité, l'artiste a représenté des habitants d'Athènes qui, pendant le siége de cette ville par Sylla, se faisaient descendre avec des cordes, la nuit, du haut des remparts, afin de s'enfuir. La composition est conçue avec clarté et d'un effet saisissant. On y remarque de bonnes qualités de dessinateur et des groupes très-habilement traités.

**GLANDAIRE** adj. (glan-dè-re — rad. *gland*). Anat. Qui concerne le gland du pénis.

* **GLANDAZ** (Antoine-Sigismond), jurisconsulte français. — Il est mort à Paris au mois de mars 1877.

**GLANDER** (SE) v. pr. (glan-dé). Art vétér. Devenir glande.

**Glaneuse** (LA), tableau de M. Jules Breton; Salon de 1877. Une robuste villageoise, hâlée par le soleil, s'avance droit au spectateur, les jambes et les pieds nus, une de ses mains appuyée à la hanche et l'autre soutenant une énorme gerbe d'épis posée sur son épaule. Ses yeux graves et un peu farouches regardent fixement. Sa jupe brune est retroussée et son tablier bleu est roulé autour de sa taille; sa poitrine n'est couverte qu'par une chemise de grosse toile. Derrière elle, dans la plaine que le crépuscule commence à envahir, d'autres femmes circulent parmi les gerbes qui s'alignent en longues files.

Crête *Glaneuse*, peinte de grandeur naturelle, possède au plus haut degré la beauté simple et vraie et la grâce sans affectation qui ont fait le succès des figures rustiques de M. Jules Breton. « Voilà, a dit M. Paul de Saint-Victor, une grande et belle figure, qui serait digne de conduire, comme un coryphée, la Théorie agreste que M. Jules Breton déroule dans son œuvre. Une impression d'austérité presque religieuse se dégage de cette tête sévère, de ce corps robuste qu'on sent jouer et tourner à l'aise sous les fiers haillons qui le couvrent. Le poème des sillons, de la vie rurale, qui manque à notre littérature, grâce à M. Breton, nous l'avons dans l'art. » M. Ch. Clément, dans les *Débats*, a mêlé quelques légères critiques aux éloges qu'il a accordés à ce tableau : « M. Breton a fait œuvre d'artiste en transfigurant le modèle qu'il a eu sous les yeux. Il a donné à cette simple paysanne une grande allure, une sorte de majesté rustique qui en fait un type. La tête est très-belle, sérieuse, pensive, la tournure superbe, le dessin des bras large, simple et très-accentué; l'ajustement lui-même est d'un goût distingué et sévère. Je n'ai certainement jamais rencontré dans nos campagnes cette noble créature; mais si elle n'est pas vraie, elle est possible. La figure se détache sur un ciel crépusculaire tout rayé de bandes roses... C'est toujours la même grandeur dans la vérité, la même peinture sobre et forte, le même accent sincère, voulu, puissant. Et cependant je crois que M. Breton a tort d'abandonner les dimensions moyennes qu'il avait d'abord adoptées. Je ne trouve pas dans l'exécution de la *Glaneuse* toute la fermeté, la précision, la plénitude que l'on remarquait dans la plupart de ses précédents ouvrages. » M. Lafenestre a exprimé également le regret de ce que M. Breton, « dont le talent admirable se meut bien plus à l'aise dans les compositions plus petites, » ait cru devoir adopter des proportions presque colossales pour sa *Glaneuse* : « Cette paysanne serait digne de ses sœurs aînées si, en s'agrandissant outre mesure, elle n'avait, du même coup, montré par où ces aînées pechaient, la faiblesse du style, la mollesse du dessin, la fadeur du modelé. » Il y a quelque excès de sévérité dans ces observations. Suivant M. Paul Mantz, « on a le droit de dire à M. Breton que sa peinture est un peu pâlie; peut-être trouvera-t-on aussi de notre trop d'idéal dans sa rusticité; mais il n'en est pas moins vrai que ses figures ont un grand aspect, une grâce sévère et forte, et que l'auteur dépasse à peine la juste mesure de l'embellissement légitime. Le peintre de la *Glaneuse* est un poète; l'art admet et appelle un certain élément d'exagération, et il vaut mieux mentir en cherchant la beauté que de poursuivre le romanesque dans la laideur. Dans le tableau de M. Breton, l'effet poétique ne provient pas seulement du choix des lignes et de la recherche du caractère; il est dû, en grande partie, à la qualité du clair-obscur... La glaneuse marche du côté d'où vient la nuit, et elle n'est plus éclairée que par des reflets; son visage, ses bras et ses pieds nus ont déjà la couleur du soir qui tombe; mais les transparences de l'atmosphère permettent encore de voir qu'elle est belle. »

Ce remarquable tableau a été reproduit par la gravure sur bois et par la photographie. Plusieurs fois déjà M. Breton avait peint des figures de glaneuses. Indépendamment du *Rappel des glaneuses*, qui est au musée du Luxembourg, et que nous avons décrit dans le XIIIe volume du *Grand Dictionnaire*, il a peint, en 1854, un tableau sur le même sujet, qui a été payé 13,200 francs à la vente de la galerie Pereire, en 1872.

**Glasnevin** (FERME-ÉCOLE DE), établissement qui tient le premier rang parmi les écoles pratiques d'agriculture établies en Irlande. Elle a été fondée vers 1834 dans le village dont elle porte le nom. Son principal objet est de former des élèves qui soient en état de devenir fermiers ou agriculteurs, et qui puissent stimuler par leur exemple ceux qui les ont précédés dans cette carrière. La superficie du terrain dont dispose l'établissement est de 180 acres, dont 40 sont parcelles de grandeur inégale et qui correspondent aux conditions ordinaires des fermes irlandaises, depuis les plus importantes jusqu'aux plus petites. Ces parcelles ont démontré que, sur l'ensemble de ces fermes, il y en avait 123,000 de 1 à 5 acres et 309,000 variant de 5 à 30 acres.

A Glasnevin, environ 5 acres sont appropriées comme jardin fruitier, potager et d'agrément. Un professeur y est attaché et instruit les jeunes gens qui se destinent à la profession de jardinier ou de régisseur de grandes propriétés. Le reste du terrain comprend 40 acres de pâturages divers et 90 acres en culture de céréales, dont la rotation se fait tous les quatre ans. Glasnevin est un établissement aujourd'hui fort considéré et relevant du département de l'agriculture, qui contribue à une partie des frais d'éducation et d'entretien de ses élèves et qui lui a accordé une subvention pour la construction de ses bâtiments.

Les élèves, la plupart fils de fermiers, sont au nombre de 130, tant l'Irlandais, qu'Anglais ou Ecossais. Ils se divisent en trois catégories; il y a des élèves libres, des internes et des externes. Les premiers sont reçus gratuitement au concours; les seconds entrent après avoir subi un examen et vivent dans l'établissement. Quant aux externes, ils payent une pension de 2 livres sterling par trimestre. Tous sont soumis à une même discipline et doivent prendre part aux travaux manuels qu'exige toute exploitation rurale. En dehors de ces travaux, ils reçoivent des leçons de botanique, de géologie, de chimie agricole, de médecine vétérinaire, d'arpentage et de comptabilité.

Suivant les saisons, des cours théoriques et pratiques sont faits sur le labourage, l'élevage et l'entretien des bestiaux, le drainage, etc. Une bibliothèque, renfermant les meilleurs ouvrages sur l'agriculture, et un musée spécial très-complet sont mis à la disposition des élèves. Afin de stimuler leur émulation, les plus instruits sont choisis à tour de rôle pour surveiller leurs camarades, sous la direction d'un professeur.

L'ensemble des bâtiments représente une construction oblongue, dont les côtés sont occupés par la laiterie, le hangar des instruments aratoires, les granges, la resserre aux légumes, les étables, la basse-cour, etc. On trouve encore à Glasnevin une forge, un atelier de menuisier et un de mécanicien. Enfin, une machine à vapeur fournit la force nécessaire pour battre le blé, vanner le grain, hacher la paille et pomper le purin, qui est amené dans les champs par un ingénieux système de conduites.

L'étable est agencée pour recevoir 34 vaches des meilleures races; elles sont placées sur deux rangs, face à face. Au milieu est établi un petit chemin de fer pour le transport des fourrages et de la litière. A chaque extrémité de l'étable sont des stalles séparées pour les animaux malades. L'étable affectée aux veaux, la porcherie, la bergerie sont conçues d'après le même système. Enfin, l'établissement de Glasnevin est doté de tous les perfectionnements que comporte la science agricole moderne, et des professeurs justement renommés lui prêtent le concours de leurs lumières.

**GLASOL**, forêt qui se trouve dans le pays des Scandinaves et où s'élèvent des ar-

**GLASS** (sir Atwood-Richard), ingénieur anglais, né à Bradford en 1820, mort en 1873. Il fit ses études à Londres, au King's College. Après s'être occupé de divers travaux, il se prit pour à la fondation de la Compagnie de construction et d'entretien des télégraphes et devint directeur d'une usine dans laquelle on a fabriqué plusieurs câbles transatlantiques. Après la pose du câble transatlantique de 1866, Glass reçut de la reine Victoria le titre de chevalier. L'année suivante, il devint directeur de la Compagnie télégraphique anglo-américaine qui venait de se fonder, et en 1868 il fut élu membre du Parlement à Bewdley.

**GLASSON** (Ernest), jurisconsulte français, né à Noyon (Oise) en 1839. Il étudia le droit à Paris, où il se fit recevoir licencié, puis docteur. M. Glasson se prépara ensuite à l'enseignement. Reçu professeur agrégé, il a été attaché à ce titre à la Faculté de droit de Paris. On lui doit les ouvrages suivants : *Du droit d'accroissement entre cohéritiers et entre colégataires en droit romain*, *droit de rétention sous l'empire du code Napoléon* (1862, in-8°); *De la* bonorum possessio *établie par l'Edit Carbonien* (1866, in-8°); *Etude sur Gaïus et sur le* jus respondendi (1867, in-8°); *Du consentement des époux au mariage d'après le droit romain*, *le droit canonique*, *l'ancien droit français*, *le code Napoléon et les législations étrangères* (1866, in-8°); *Etudes sur les donations à cause de mort* (1870, in-8°); *Eléments du droit français considéré dans ses rapports avec le droit naturel et l'économie politique* (1875, 2 vol. in-8°), ouvrage remarquable qui a été couronné par l'Institut. M. Glasson collabore à la *Revue critique de législation et de jurisprudence* et à la *Revue historique de droit français et étranger*.

* **GLATIGNY** (Albert), poète français. — Il est mort à Sèvres en avril 1873, d'une maladie de poitrine que l'avait vu de ses privations qu'il avait si longtemps menée. Glatigny travaillait jusqu'au dernier jour et, au moment où la mort le prit, il préparait un volume de poésies. Il était profondément attaché à la République. Un grand nombre de ses poésies sont fortement imprégnées de ses idées politiques. Il exprime avec énergie ses colères, ses dédains, et depuis qu'on a enlevé les scories, on a vu pousser cette plante et se montrer dans tout leur éclat les jolies corolles jaunes d'une fleur qui était inconnue à la science moderne. Ainsi, ces semences, qui paraissaient mortes depuis si longtemps, se sont réveillées et ranimées dès qu'elles ont pu jouir de l'influence vivifiante de la lumière.

**GLAUCIUM** s. m. (glô-si-omm). Bot. Nom scientifique du genre glaucie.

**GLAUCODOT** s. m. (glô-ko-do). Minér. Arsénosulfure de cobalt et de fer, avec traces de nickel, trouvé dans un schiste cristoleux de la province de Huasco (Chili).

**GLAUCOTINE** s. f. (glô-ko-ti-ne). Chim. Produit de décomposition de la chélérythrine traitée par les acides.

**GLAVIAU** s. m. (gla-vi-o). Nom vulgaire de la clavélée. ‖ Non vulgaire du larynx et de la trachée des bêtes à cornes.

**GLÉBÉ, ÉE** adj. (glé-bé — rad. *glèbe*). Féod. Qui appartient à la glèbe.

**GLEIZAL** (Auguste), homme politique français, né à Antraigues (Ardèche) en 1804. Reçu licencié, il se fit inscrire au barreau de Privas, où il devint, sous le règne de Louis-Philippe, un des chefs de l'opposition. Aux élections de 1849 pour l'Assemblée législative, il se porta candidat dans l'Ardèche, fut soutenu par les républicains et fut élu représentant du peuple par 33,600 voix. M. Gleizal alla siéger à l'extrême gauche, avec laquelle il vota constamment, protesta contre l'expédition de Rome, vota contre la loi du 31 mai, la loi sur l'enseignement secondaire et combattit la politique réactionnaire de Louis Bonaparte et de la majorité monarchiste. Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, il retourna à Privas et y prit la profession d'avocat. Tant que dura l'Empire, dont il était un implacable adversaire, M. Gleizal resta à l'écart de la vie publique. En octobre 1871, il fut élu membre du conseil général de l'Ardèche, où il siéga avec les républicains. Lors des élections du 20 février 1876, M. Gleizal fut porté candidat à la députation dans la 2e circonscription de Privas. « Si, seule, l'institution républicaine réalise le droit national, dit-il dans sa profession de foi, elle s'impose d'ailleurs comme une nécessité : seule elle peut maintenir l'ordre dans nos rues, et, le lendemain du jour, et sur ses ruines s'engage infailliblement la plus furieuse des guerres intestines entre trois factions dont elle refrène aujourd'hui les efforts jaloux : la réaction de droite, contre M. de Farincourt, bonapartiste, et M. Broet, monarchiste, M. Gleizal alla siéger dans les rangs de la gauche. Il vota constamment avec la majorité républicaine, notamment le 4 mai 1877, contre les menées cléricales devenues menaçantes. Le 18 mai suivant, il s'associa à la protestation des gauches contre la politique du maréchal de Mac-Mahon, qui venait de composer un ministère formé d'ennemis acharnés de la République, et, le 19 juin suivant, il fit partie des 363 républicains qui votèrent un ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Aux élections du 14 octobre 1877, il a posé de nouveau sa candidature républicaine à Privas, et, devant la pression exercée par l'administration en faveur de M. Deydier, monarchiste et candidat officiel, il a été réélu député par 9,061 voix. M. Gleizal a repris sa place dans la majorité républicaine, et il a voté pour la commission d'enquête contre les agissements du ministère de Broglie-Fourtou (15 novembre), l'ordre du jour contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

**GLEMUR**, époux de Sunna, déesse du Soleil, dans la mythologie scandinave.

* **GLEYRE** (Charles-Gabriel), peintre suisse. — Il est mort à Paris le 5 novembre 1874. Gleyre visitait l'exposition ouverte au Palais-Bourbon au profit des Alsaciens-Lorrains, et il était assis dans le jardin, lorsque tout à coup il s'affaissa entre les bras d'un ami qui l'accompagnait, succombant à la rupture d'un anévrisme. « Par modestie et par horreur du bruit, dit M. Taine, il n'exposa de feu au-dessus du sol de la cour, qui était alors complétement inondée.

Du sol côté, M. L..., fabricant de bronzes, voyait tomber dans son jardin deux ou trois parcelles incandescentes sans contours nettement définis et qui ont paru, selon son expression, se noyer dans le jardin transformé en un véritable bassin par l'abondance de l'eau tombée comme une véritable *trombe*. Les dégâts matériels ont été insignifiants en raison même de la chute de cette colonne d'eau qui a pu conduire facilement la majeure partie du fluide électrique jusqu'au sol. Un fragment de la clôture en zinc du théâtre, arraché et lancé sur la maison voisine, le gaz enflammé à l'extrémité d'un tuyau de plomb et quelques commotions ressenties par les diverses personnes témoins du phénomène, tels sont les seuls accidents qui ont été constatés.

Il y a donc eu dans cette circonstance formation de globes électrisés comme dans les expériences de M. Planté.

M. Gaston Planté résume en quelques mots sa manière de voir sur l'origine de le foudre *globulaire*. On pourrait avancer, dit-il, que la foudre *globulaire* résulte : 1o de l'agrégation sous forme sphérique de matière pondérable, et particulièrement d'air et de vapeur d'eau, par suite de l'aspiration et de la raréfaction que le flux électrique détermine sur son passage; 2o de la condensation de l'électricité positive dans cette enveloppe ou ce milieu de matière raréfiée, électricité qui se dissipe sans bruit si le sol est fortement négatif par l'influence du nuage électrisé, ou qui donne lieu à une explosion quand l'électricité du globe fulminant peut se combiner avec l'électricité opposée du sol.

Par cette accumulation de flux électrique dans une enveloppe de vapeur et de gaz raréfiés, il ne faut point entendre que l'électricité la remplisse comme un fluide; on peut assimiler plutôt les globes fulminants chargés d'électricité à des *volants* détachés ou à des *tores* de matière raréfiée, animés d'une vitesse prodigieuse, au point de produire de la chaleur et de la lumière; mais la chaleur et la lumière proviennent ici du mouvement vibratoire électrique accumulé dans les globes, et non de leur mouvement gyratoire, qui n'est qu'un effet accessoire de réaction dû à l'écoulement de l'excès d'électricité qu'ils renferment.

Ainsi s'expliqueraient les allures bizarres des globes fulminants, leur soustraction apparente aux lois de la pesanteur, leur marche quelquefois lente et sinueuse, leurs temps d'arrêt et leur innocuité vis-à-vis des corps étrangers qu'ils peuvent rencontrer sur leur passage, lorsque aucune cause de rupture d'équilibre électrique dans le sol ou dans l'atmosphère ne vient annuler brusquement le mouvement vibratoire interne dont ils sont animés, ou, dans le cas contraire, leurs effets destructeurs, sans tous les phénomènes mécaniques, physiques et physiologiques qui sont propres à la force électrique.

**GLOBULARÉTINE** s. f. (glo-bu-la-ré-ti-ne — rad. *globulaires*). Chim. Poudre blanche qu'on obtient par dédoublement de la globularine sous l'influence de l'acide sulfurique étendu.

**GLOBULARINE** s. f. (glo-bu-la-ri-ne — rad. *globulaire*). Chim. Principe amer contenu dans les feuilles de la globulaire.

* **GLOBULE** s. f. — Bouton de mandarin, en Chine.

**GLOCKER** (Ernest-Frédéric), éminent minéralogiste allemand. — Il est mort à Stuttgard en 1858.

**GLOCKÉRITE** s. f. (glo-ké-ri-te — de *Glocker*, nom d'un savant allemand). Minér. Sous-sulfate ferrique hydraté.

* **GLOME** s. m. — Art vétér. Nom donné à chacune des deux plaques ariformes qui se prolongent pour former le pépiole.

* **GLOMEL**, bourg de France (Côtes-du-Nord), cant. de Rostrenen, arrond. et à 53 kilom. de Guingamp; pop. aggl., 300 hab. pop. tot., 3,352 hab.

**Gloria victis**, groupe en bronze, par M. Antonin Mercié (à Paris, square Montholon). Le titre de ce groupe : *Gloria victis!* (gloire aux vaincus!) est une noble et fière réponse de la civilisation contemporaine au féroce *Væ victis!* de la civilisation antique. En traitant ce pareil sujet, M. Mercié a fait à la fois œuvre de patriote et œuvre de poète. Du reste, il a voulu nous consoler de nos désastres et affermir nos âmes en nous rappelant qu'il est des défaites plus honorables que certaines victoires. Poète, il a réhabilité la gloire, que tant d'artistes et d'écrivains nous ont représentée comme ne faisant ses faveurs à des conquérants souillés de sang, à des héros d'aventure, à des grands hommes d'occasion. Il a compris que la vraie Gloire n'est pas aveugle comme la Fortune et ne se prostitue pas comme la Renommée; il nous la montre relevant sur le champ de bataille un vaincu frappé d'un coup mortel, un soldat frappé mortellement, et l'emportant dans ses bras vers les hautes et sereines régions de l'immortalité. « Elle est superbe d'élan, de fougue, de grandeur et de force, cette Gloire vengeresse, » a dit M. Marius Chaumelin. Son corps, penché en avant et porté tout entier sur la jambe gauche, semble vouloir fendre la mêlée sanglante; son pied nu foule le lauriers réservé aux conquérants; son visage se retourne vers l'épaule droite, par un mouvement d'une fierté hautaine, et lance un regard de défi aux vainqueurs. Il n'est pas jusqu'au déploiement des ailes qui n'ait quelque chose de hardi, de terrible; l'une d'elles se dresse verticalement, tandis que l'autre est presque horizontale. Ce ne sont pas là les appendices de carton que les artistes ont coutume de sonder sans bien que mal aux épaules de leurs anges et de leurs génies.... Je voudrais pouvoir louer la figure du soldat autant que celle de la Gloire; il y a un abandon touchant et une sorte de grâce mélancolique dans l'attitude de cet adolescent ployé et fauché avant le temps; mais on s'explique mal que son bras gauche reste levé, et l'on désirerait plus de sérénité sur son visage, dont les convulsions rappellent celles du jeune possédé de la *transfiguration*. Au reste, on ne saurait trop admirer ce groupe à la fois énergique et élégant, vivant et poétique : l'exécution est à la hauteur de l'idée; le modelé a de l'ampleur et de la fermeté; les lignes sont savantes et harmonieuses. Le jeune artiste qui nous a envoyé de Rome cette œuvre capitale est arrivé à la fin de son séjour à la villa Médicis; l'élève peut nous revenir la tête haute, ses maîtres s'écarteront pour lui faire place. » Le *Gloria victis* a suffi, en effet, pour placer M. Mercié parmi les chefs de l'école française de sculpture. Ce groupe, exposé d'abord au Palais des beaux-arts parmi les envois de Rome, en 1873, reparut au Salon de 1874 et valut à son auteur la grande médaille d'honneur. Les critiques ont d'ailleurs été unanimes à en faire ressortir les beautés. « On ne saurait trop admirer l'harmonieuse construction de ce groupe, a dit M. P. de Saint-Victor, la belle cadence de son équilibre, sa composition simple et pleine, exempte de tout hors-d'œuvre et de tout placage. Le pied gauche du guerrier, ramené en avant, vient compre heureusement la ligne droite de la jambe pendante; son bras qui tient l'épée remplit le vide que creuse l'aile déployée. Tous les contours se lient et s'accordent; chaque profil présente un aspect nouveau de force ou de grâce. L'allure est entraînante sans être violente; une idée de stabilité « en dégagée, mêlée à celle d'un sublime essor. On conçoit, sans aucune peine, cet être idéal tenant éternellement cet homme dans ses bras. Eu le relevant, elle l'immortalise, et l'immortalité est une fixité. L'exécution est d'une beauté et d'une science soutenues. » Suivant M. Paul Mantz, « l'art du sculpteur se montre, dans cette œuvre, à la hauteur de l'inspiration. Le groupe dessine dans l'air une silhouette aux déchirures violentes, dramatiques et cependant équilibrées. Le corps du jeune vaincu est superbe de souplesse et de grâce mourante. Mais c'est surtout l'immortelle justicière qui est adorable. Elle vole, rythmant son pas rapide au mouvement de ses ailes et plus encore aux battements de son cœur. Sa petite tête, énergique et douce, associe à des tendresses d'amante les mâles résolutions, l'immense horreur du crime que le ciel vient de permettre. Elle s'avance, légère sous le poids de l'enfant arrachée au grand naufrage; elle fend l'air d'une allure hâtive et décidée, et le vent colle les plis de sa robe flottante aux jeunes formes de son corps charmant, comme mais le mouvement de la marche ne fut mieux exprimé, jamais l'impétuosité ne se concilia mieux avec la grâce. » M. Castagnary a particulièrement insisté sur le caractère patriotique et philosophique du *Gloria victis*. « Comment l'est-il écrit, il y a dans les ateliers de la villa Médicis des jeunes gens qui, fuyant les banalités traditionnelles, vivent de nos idées, ressentent nos émotions, prennent en main la cause de la France abandonnée! C'est nouveau et rassurant. Tandis que les partis royalistes se querellent sur les débris de notre fortune abattue (1874), alors que l'étranger regarde avec une stupeur mêlée d'ironie la voltige de nos hommes d'Etat indifférents à tout ce qui n'est pas leur ambition personnelle, un apprenti sculpteur, s'élevant aux plus hautes régions de la pensée, entreprend de parler à la nation même, de consoler ce peuple qui a tant souffert, et que personne n'écoute, de le relever à ses propres yeux et aux yeux des autres par le spectacle réconfortant de la liberté à venir; ceci nous ramène aux beaux jours où le républicain Louis David associait la peinture à la vie publique et faisait faire à l'art le grand pas qu'il ait accompli dans ces cent dernières années. Même patriotisme, même éclair de génie.... »

Le chef-d'œuvre de M. Antonin Mercié, acquis par la ville de Paris, a été fondu en bronze, et ce bronze, avant d'être installé dans le square Montholon, a figuré au Salon de 1875, où, il faut bien l'avouer, il n'a pas produit un aussi heureux effet que le modèle en plâtre précédemment exposé. Il est grandiose que, par son jet même, ce groupe, enthousiasmé, debout sur un pied, se puisse sans péril affronter le marbre, qui ferait, beaucoup mieux que le bronze, valoir ses beautés élégantes et radieuses.

**GLOSSÉINE** s. f. (gloss-sé-ì-ne). Chim. Un des noms de la nitroglycérine.

**GLOSSOLALE** s. m. (gloss-so-la-le — du gr. *glôssa*, langue; *laléin*, parler). Hist. eccles. Celui qui possède la glossolalie ou le don des langues.

**GLOSSOPLÉGIE** s. f. (gloss-so-plé-jî — du gr. *glôssa*, langue; *plêssein*, frapper). Pathol. Sorte de paralysie de la langue, caractérisée par certains mouvements convulsifs de cet organe.

* **GLOTTIQUE** adj. — Qui a rapport aux langues, à la linguistique : *Le système* GLOTTIQUE *celtique*. ‖ Peu usité, en ce sens.

**GLOTTISCOPE** s. m. (glott-ti-sko-pe — de *glotte*, et du gr. *skopein*, voir, examiner). Chir. Instrument qui servait à examiner l'épiglotte et l'orifice supérieur du larynx.

**GLOVER** (sir John Hovercr), marin et administrateur anglais, né à Cologne en 1829, d'un ministre anglais, chapelain dans cette ville. Il entra dans la marine royale, et, nommé lieutenant en 1851, il fit, en 1854, la campagne de la Baltique, à la suite de laquelle il fut chargé du commandement de l'*Otter*. En 1855, il fut envoyé en station sur la côte occidentale de l'Afrique. Il devint capitaine de vaisseau en 1862, mais quitta la mer bientôt après et fut nommé gouverneur de Lagos. Là, il organisa un corps de milice uniquement composé d'émigrants musulmans, et qui l'aida puissamment à soumettre les tribus indigènes révoltées. En 1872, il se démit de son gouvernement. L'année suivante, il fut envoyé à la côte d'Or, où il organisa très-rapidement une milice de 12,000 hommes destinée à opérer, concurremment avec les troupes de sir Garnet Wolseley, contre les Achantis. Par une marche très-hardie, sir Glover se porta vers le Prah, atteignit Adomassie, puis Coumassie, fit sa jonction avec

sir Wolseley et arriva jusqu'à la côte, ayant traversé tout le pays ennemi.

**GLUCIUM** s. m. (glu-si-omm). Chim. Syn. de GLUCINIUM.

* **GLUCOSE** s. f. — Aujourd'hui la plupart des chimistes font ce mot du genre masculin.

* **GLUIRAS**, bourg de France (Ardèche), cant. de Saint-Pierreville, arrond. et à 30 kilom. N.-E. de Privas; pop. aggl., 332 hab. — pop. tot., 2,857 hab.

**GLUMÉ, ÉE** adj. (glu-mé — rad. *glume*). Bot. Se dit d'une fleur dont les organes sexuels sont entourés de glumes.

**GLY**, rivière de France. V. AGLY, au tome Ier du *Grand Dictionnaire.*

**GLYCÉRAL** s. m. (gli-sé-ral — rad. *glycérine*). Chim. Composé qui résulte de la combinaison d'une molécule d'une aldéhyde et d'une molécule de glycérine, avec élimination d'une molécule d'eau.

**GLYCÉRINER** v. a. ou tr. (gli-sé-ri-né — rad. *glycérine*). Enduire de glycérine.

**GLYCILE** s. m. (gli-si-le — rad. *glycérine*). Chim. Nom donné à un radical hypothétique qui serait représenté par $C^6H^7$.

**GLYCOCYAMIDINE** s. f. (gli-ko-si-a mi-di-ne — rad. *glycocyamine*). Chim. Substance qui se produit en chauffant à 160° le chlorhydrate de glycocyamine, et qu'on isole en faisant bouillir la solution du chlorhydrate avec de l'hydrate d'oxyde de plomb.

**GLYCOCYAMINE** s. f. (gli-ko-si-a-mi-ne — de *glycocolle*, et de *amine*). Chim. Composé obtenu par le mélange d'une solution aqueuse de cyanamide et de glycocolle, additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque.

**GLYCODRUPOSE** s. f. (gli-ko-dru-pô-ze). Chim. Substance d'un jaune rougeâtre, obtenue en faisant bouillir avec de l'acide acétique les concrétions qui se forment dans les poires et les coings ou les noyaux des drupacés.

**GLYCOÉMIQUE** adj. (gli-ko-é-mi-ke — de *glycose*, et du gr. *haima*, sang). Méd. Qui concerne la présence de la glycose dans le sang.

**GLYCOGENÈSE** s. f. (gli-ko-je-nè-ze). Syn. de GLYCOGÉNIE.

**GLYCOLLYL-SULF-URÉE** s. f. (gli-co-lil-sulf-u-ré). Chim. Composé qui n'est autre que la glycollyl-urée ou hydantoïne dans laquelle l'atome d'oxygène est remplacé par un atome de soufre. La glycollyl-sulf-urée, plus connue sous le nom de sulfhydantoïne, a été étudiée et décrite à ce dernier mot. V. SULFHYDANTOÏNE, au tome XIV du *Grand Dictionnaire.*

**GLYCOLURYLE** s. m. (gli-ko-lu-ri-le). Chim. Composé qui se forme lorsqu'on traite par l'amalgame de sodium de l'allantoïne faiblement acidulée. Il a pour formule

$$C^4H^6Az^4O^2.$$

**GLYCOMALIQUE** adj. (gli-ko-ma-li-ke — de *glycol*, et de *malique*). Chim. Se dit d'un acide qui est un des produits de réduction de l'éther oxalique.

**GLYCOSANE** s. f. (gli-ko-za-ne — rad. *glycose*). Chim. Corps obtenu par l'action de la chaleur sur la glycose, qui perd 2 équivalents d'eau. Sa formule est $C^{12}H^{10}O^{10}$. ‖ Syn. de GLUCOSANE.

**GLYCOSIDE** s. f. (gli-ko-zi-de — rad. *glycose*). Chim. Syn. de GLUCOSIDE.

**GLYCOSINE** s. f. (gli-ko-zi-ne). Chim. Composé qui résulte, en même temps que la glyoxaline, de l'action de l'ammoniaque sur le glyoxal. Il a pour formule $C^6H^6Az^4$.

**GLYCOSURIQUE** s. et adj. (gli-ko-zu-ri-ke — rad. *glycosurie*). Pathol. Qui se rapporte à la glycosurie; qui est affecté de glycosurie.

**GLYOXALINE** s. f. (gli-o-ksa-li-ne — rad. *glyoxal*). Chim. Composé qui résulte, en même temps que la glycosine, de l'action de l'ammoniaque sur le glyoxal. Il a pour formule

$$C^3H^4Az^2.$$

**GLYOXYLATE** s. m. (gli-o-ksi-la-te — rad. *glyoxylique*). Chim. Sel obtenu par la combinaison de l'acide glyoxylique avec une base.

**GNA**, la messagère de Frigga, l'Iris de la mythologie scandinave. Montée sur le cheval Hofvarpner, elle parcourt les mondes à travers les airs et les feux.

**GNAFRON**, personnage de la comédie latine, type de la laideur : *Elle pouvait prendre Adonis, et qui prenait-elle?* GNAFRON ! (V. Hugo.)

**GNEDITSCH** (Nicolas), poëte russe, né à Pultava en 1784, mort en 1833. Il fut conservateur de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, conseiller aulique et membre de l'Académie russe. On remarque, parmi ses productions originales, un poëme intitulé la *Naissance d'Homère* et une idylle des *Pêcheurs*. Il a aussi traduit en vers russes l'*Iliade*, plusieurs tragédies françaises ou anglaises, et les *Chants populaires de la Grèce moderne.*

**GNEISSEUX, EUSE** adj. (ghnè-seu, eu-ze — rad. *gneiss*). Minér. Qui appartient au gneiss; qui est de la nature du gneiss.

**GNÔTHI SEAUTON**, forme grecque de la célèbre maxime : *Connais-toi toi-même.* V. NOSCE TE IPSUM, au tome XI du *Grand Dictionnaire.*

**GO AHEAD** (go-é-hèd), locution anglaise qui signifie : Marchons ou Allez en avant : *La devise des peuples en progrès est :* Go AHEAD, *en avant! Celle des peuples en déclin est : Trop tard ou Pensons-y.*

* **GOAREC**, bourg de France (Côtes-du-Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 40 kilom. de Loudéac, sur le Blavet; pop. aggl., 446 hab. — pop. tot., 815 hab.

* **GOBAIN (SAINT-)**, bourg de France (Aisne), cant. de La Fère, arrond. et à 26 kilom. de Laon; pop. aggl., 1,957 hab. — pop. tot., 2,193 hab.

**GOBATI** (Stefano), compositeur italien, né en Lombardie vers 1830. Le premier opéra de M. Gobati, intitulé *I Goti*, a été joué en 1873, avec un très-grand succès, sur le théâtre de Bologne. En 1875, M. Gobati a donné dans la même ville un second opéra, *Luce*, qui a été également fort bien accueilli.

* **GOBERGE** s. f. — Nom ancien d'un petit navire.

**GOBIER** s. m. (go-bié). Canal par où l'eau de mer entre dans la saline.

**GOBIN** (Alphonse), professeur et écrivain français, né à Orléans en 1828. Il s'est adonné d'une façon particulière à l'étude des questions d'agronomie et d'économie domestique. Après avoir été, pendant plusieurs années, directeur de la colonie agricole pénitentiaire du Val-d'Yerre, dans le Cher, M. Gobin a été appelé à occuper une chaire de zootechnie à l'Ecole d'agriculture de Grignon. Outre des études et des articles insérés dans les *Annales de l'agriculture française* et autres recueils, on lui doit des ouvrages estimés, notamment : *Essai sur l'état présent de l'agriculture et du bétail dans les principales contrées de l'Europe* (1859, in-8°); *Prairies artificielles, moyens de remédier à la décroissance de leurs produits* (1862, in-8°); *Traité de l'économie du bétail, physiologie, races, amélioration, alimentation, spéculation* (1862, 2 vol. in-8°); *Guide pratique pour la culture des plantes fourragères* (1865-1866, 2 vol. in-12); *Guide pratique d'agriculture générale* (1869, in-12); *Mortalité, hygiène et alimentation du bétail* (1869, in-12); *Traité pratique du chien, histoire, races, emploi, hygiène et maladies* (1869, in-12); *Traité des oiseaux de basse-cour, d'agrément et de produit, races, choix, élevage, ponte, engraissement, etc.* (1873, in-12; *Précis pratique de l'élevage des lapins, lièvres, léporides en garenne et clapier* (1874, in-12); *Précis élémentaire de sériciculture pratique, mûriers et vers à soie* (1874, in-12), etc.

* **GOBINEAU** (Joseph-Arthur, comte DE), littérateur et savant français. — Il quitta en 1872 la Grèce, où il était ministre plénipotentiaire, pour se rendre, au même titre, en Danemark. En 1876, le comte de Gobineau a été mis à la retraite. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : l'*Abbaye de Typhaines* (1867, in-12); l'*Aphroessa* (1869, in-12), poésies; *Histoire des Perses d'après les auteurs orientaux, grecs et latins* (1869, 2 vol. in-8°), ouvrage très-remarquable; *Souvenirs de voyage, Céphalonie, Naxie et Terre-Neuve, etc.* (1872, in-12); les *Pléiades* (1874, in-12); *Nouvelles asiatiques* (1876, in-12), etc.

**GOBLET** (René), avocat et homme politique français, né à Aire (Pas-de-Calais) en 1828. Il étudia le droit à Paris, où il se fit recevoir licencié, puis docteur (1850). Inscrit au barreau d'Amiens, M. Goblet devint rapidement un des avocats les plus distingués de cette ville. Vers la fin de l'Empire, il prit part à la fondation du *Progrès de la Somme*, journal démocratique qui fit une vive opposition au détestable régime que la France subissait. Ses opinions républicaines bien connues lui valurent d'être nommé, après la révolution du 4 septembre 1870, procureur général près la cour d'appel d'Amiens. Au mois de juin 1871, il se démit de ses fonctions et posa sa candidature à l'Assemblée nationale lors des élections supplémentaires du 2 juillet suivant. Elu député de la Somme par 75,505 voix, il alla siéger dans les rangs de la gauche, vota contre le pouvoir constituant, pour la proposition Rivet, pour le retour de l'Assemblée à Paris, pour la levée de l'état de siége, contre la loi sur la municipalité de Lyon, et prit fréquemment la parole avec un remarquable talent. Le 24 mai 1873, il vota pour M. Thiers. Sous le gouvernement de combat contre la République et nos libertés, M. René Goblet fit une opposition constante au pouvoir. Il vota contre la circulaire Pascal, la loi Ernoul, contre le droit d'expropriation donné à l'archevêque de Paris pour élever une église au Sacré-Cœur, etc. Les monarchistes ayant entrepris, avec la complicité du gouvernement, de rétablir le trône au profit du comte de Chambord, M. Goblet adressa, avec M. Barni, aux électeurs de la Somme, une lettre très-remarquable sur la situation, et il protesta énergiquement contre des tentatives de restauration d'un régime aussi odieux qu'impossible. Le 19 novembre 1873, il vota contre le septennat, puis il se prononça contre la loi des maires, contribua à renverser le cabinet de Broglie, vota les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, etc., et fit une opposition constante au cabinet clérical et réactionnaire présidé par M. Buffet. Après la dissolution de l'Assemblée, M. René Goblet se porta candidat à la Chambre des députés dans la 2e circonscription d'Amiens le 20 février 1876, mais il échoua au scrutin de ballottage contre M. de Septenville, bonapartiste. Il reprit alors l'exercice de sa profession d'avocat à Amiens, dont il fut nommé maire par le premier ministère républicain. Sous le nouveau ministère de combat constitué par le maréchal de Mac-Mahon le 18 mai 1877, pour combattre les républicains et appuyer la candidature des ennemis acharnés de nos institutions, M. Goblet fut révoqué de ses fonctions de maire (juin 1877). Le 14 octobre suivant, il se porta candidat républicain à la Chambre des députés dans la 1re circonscription d'Amiens et, malgré tous les efforts de l'administration, il fut élu député par 13,279 voix contre 8,961 données à M. de Favernay, candidat officiel et monarchiste. M. Goblet est allé siéger dans les rangs de la majorité républicaine, avec laquelle il a voté pour la commission d'enquête contre les abus électoraux commis sous le ministère de Broglie-Fourtou (15 novembre), pour l'ordre du jour contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

**GOBLEY** (Nicolas-Théodore), savant, né à Paris en 1811, mort en 1876. Reçu pharmacien à Paris, il dirigea pendant longtemps une importante officine de la rue du Bac et devint professeur agrégé à l'Ecole de pharmacie en 1842, membre de l'Académie de médecine (1861), de la Société de pharmacie et du Comité de salubrité, etc. En 1861, Gobley fut appelé à faire partie de la commission instituée près le ministère de l'instruction publique pour reviser le Codex de la pharmacopée française. Il prit une part des plus actives à cet important travail, dont il coordonna la plus grande partie. Gobley fut nommé, en 1870, officier de la Légion d'honneur. On lui doit un *élaïomètre*, instrument destiné à différencier les huiles végétales; des analyses sur un grand nombre de principes immédiats végétaux, des recherches sur le dosage de l'arsenic dans les eaux minérales, sur l'urée, sur l'œuf des oiseaux et des poissons, sur les matières grasses phosphorées du sang veineux, de la bile et du cerveau, etc. Citons enfin ses études chimiques sur le cerveau de l'homme, qui font autorité. C'était un homme affable, tout dévoué à la science et, bien qu'il eût une fortune considérable, un infatigable travailleur. Outre des articles publiés dans le *Journal de pharmacie et de chimie*, le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, on lui doit un grand nombre de travaux, de rapports, de mémoires, parmi lesquels nous citerons : *Sur un nouvel instrument d'essai pour les huiles d'olive* (1843); *Sur le perchlorure de fer* (1844); *Recherches chimiques sur le jaune d'œuf* (1846); *Sur la présence de l'arsenic dans les eaux minérales* (1848); *Sur le laurier-cerise* (1849); *Sur les œufs et la laitance de carpe* (1850); *Sur la matière grasse du sang veineux de l'homme* (1850); *Analyse du champignon comestible* (1856); *Sur la vanille* (1858); *Recherches physiologiques sur l'urée* (1859); *Sur les calculs biliaires* (1861); *Recherches de matière médicale* (1868); *De l'action de l'ammoniaque sur la lécithine* (1870), etc.

**GOCH**, génie de l'ancienne mythologie des Perses. C'est l'ized mâle qui préside à la vitalité.

**GOCHOROUN**, ized femelle qui préside à la vitalité, dans la mythologie des anciens Perses.

**GODARD** (Jean-Baptiste), naturaliste français, né à Origny-Sainte-Benoîte (Aisne) en 1751, mort à Paris en 1823. Il fit ses études au collége Louis-le-Grand, à Paris, puis il s'adonna à l'enseignement et fut successivement directeur des études à Louis-le-Grand, proviseur des lycées de Bonn-sur-le-Rhin et de Nancy. Mis à la retraite en 1815, il se consacra à l'étude des sciences naturelles. On lui doit un important ouvrage publié en collaboration avec Duponchel; c'est l'*Histoire naturelle des lépidoptères* (1820-1846, 18 vol. in-8°), avec figures.

**GODARD** (Léon-Nicolas), écrivain religieux français, né à Chaumont (Haute-Marne) en 1825, mort à Langres en 1863. Il fit ses études au petit séminaire de sa ville natale, puis il entra, en 1841, au grand séminaire. Sa théologie terminée, il resta dans cet établissement comme professeur de géologie, puis d'archéologie, et reçut la prêtrise en 1847. L'année suivante, l'abbé Godard fut chargé d'enseigner l'histoire au grand séminaire de Langres. Après la révolution de 1848, il prit un costume d'ouvrier, fréquenta les clubs, où il prononça des discours très-démocratiques, et publia une *Lettre aux bourgeois philosophes*, écrite dans les mêmes sentiments. Lorsque survint la réaction, il se vit en butte à de vives attaques, et, après le coup d'Etat de 1851, il reçut l'ordre de quitter Langres. Il se mit alors à voyager, visita le littoral du nord de l'Afrique, fut attaché, en 1853, comme aumônier, à une colonne militaire et devint ensuite curé de Laghouat. Entre temps, il fit des voyages en Espagne, au Maroc, en Egypte, en Italie, puis il retourna à Langres et reprit, au grand séminaire, la chaire qu'il avait jadis occupée. Tourmenté par un incessant besoin d'action, il fit, en 1859, comme aumônier, la campagne d'Italie. De retour en France, il reprit ses travaux et mourut d'une maladie de poitrine. L'abbé Godard a beaucoup écrit. Outre des articles publiés dans le *Bulletin monumental* de M. de Caumont, la *Revue africaine*, l'*Akbar*, l'*Univers*, l'*Union*, l'*Ami de la religion*, etc., il a fait paraître : *Histoire et tableau de l'église Saint-Jean-Baptiste de Chaumont* (1848, in-8°); *Cours d'archéologie sacrée à l'usage des séminaires* (1851-1855, 2 vol. in-8°); *Traité élémentaire de l'harmonie appliquée au plain-chant* (1852, in-8°); *Vie des saints du département de la Haute-Marne* (1855, in-18); *Vie abrégée de la sœur Françoise* (1856, in-12); *Soirées algériennes, corsaires, esclaves, etc.* (1857, in-8°); *Pétersbourg et Moscou, souvenirs du couronnement d'un tzar* (1858, in-12); la *Nouvelle Eglise d'Afrique* (1858, in-8°); le *Maroc, notes d'un voyageur* (1859, in-8°); *Description et histoire du Maroc, comprenant la géographie et la statistique de ce pays* (1860, 2 vol. in-8°); *Domenica* (1862, in-12); l'*Espagne, mœurs et paysages, histoire et monuments* (1862, in-8°); *Martinez de La Rosa, ses œuvres et sa vie* (1862, in-8°); *Jean d'Andrea, ministre des finances et des affaires ecclésiastiques des Deux-Siciles* (1863, in-8°); les *Principes de 1789 et la doctrine catholique* (1861, in-8°), écrit dans lequel il essaya de concilier les idées catholiques avec les principes de justice et de liberté qui avaient prévalu en 1789. Cette conciliation était absolument chimérique. L'abbé Godard ne tarda pas à s'en apercevoir. La commission de l'Index condamna son livre, dans lequel il s'efforçait de démontrer que la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, cet admirable programme des sociétés modernes, n'avait rien de contraire aux doctrines précédemment émises par saint Thomas, Bellarmin, etc. La condamnation dont il fut frappé l'affecta profondément. Il modifia son opuscule et en publia une seconde édition (1863, in-8°). Outre ces écrits, on lui doit des traductions du livre de Nardi *Sur les principes de* 1789, du *Traité de la sainte communion* du Père Dalgairus, etc.

**GODARD** (Ernest), médecin et voyageur français, né à Cognac (Charente) en 1827, mort à Jaffa en 1862. Il fit ses études médicales à Paris, où il prit le grade de docteur (1858), après avoir été interne des hôpitaux. Godard devint membre de la Société de biologie et de la Société anatomique. Il s'adonna à d'intéressantes recherches anatomiques et physiologiques et publia divers écrits. Il mourut à Jaffa pendant un voyage scientifique qu'il faisait en Orient. On a de lui : *Etudes sur l'absence congéniale du testicule* (1858, in-8°); *Etudes sur la monorchidie et la cryptorchidie chez l'homme* (1858, in-8°); *Recherches sur la substitution graisseuse du rein* (1860, in-8°); *Recherches tératologiques sur l'appareil séminal de l'homme* (1860, in-8°); *Egypte et Palestine, observations médicales et scientifiques*, avec une préface par Ch. Robin (1867, in-8°), ouvrage posthume.

**GODARD-FAULTRIER** (Victor), archéologue français, né à Angers en 1810. Reçu licencié à Paris en 1837, il retourna dans sa ville natale et se fit inscrire comme avocat; mais il renonça bientôt au barreau pour s'occuper exclusivement d'histoire et d'archéologie. En 1841, il prit part à la fondation du musée des antiquités d'Angers, dont il est, depuis lors, le directeur. M. Godard-Faultrier a fondé la commission archéologique d'Angers, dont il est devenu président honoraire. Il fait partie d'un grand nombre de sociétés savantes, notamment de l'Institut des provinces, de la Société des antiquaires de France, de la Société des antiquaires de l'Ouest, de la Société des antiquaires de Normandie, de la Société archéologique de Tours, etc. Enfin, il est correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, inspceteur correspondant pour le service des monuments historiques, officier de l'instruction publique (1873), etc. Outre des articles et des notices publiés dans l'*Artiste*, la *Revue de l'instruction publique*, la *Revue de l'Anjou*, le *Bulletin monumental*, le *Répertoire archéologique de Maine-et-Loire*, le *Bulletin* de la Société industrielle d'Angers, dont il est membre, M. Godard-Faultrier a publié : l'*Anjou et ses monuments* (1839-1841, 2 vol. in-8°, avec planches); *Nouvelles archéologiques* (1847-1857); le *Champ des martyrs* (1852, in-18); *D'Angers au Bosphore pendant la guerre d'Orient, Constantinople, Athènes, Rome* (1858, in-8°, avec planches); *Monuments gaulois de l'Anjou* (1861, in-8°); *Monuments antiques de l'Anjou* ou *Mémoire sur la topographie gallo-romaine du département de Maine-et-Loire* (1864, in-8°), ouvrage qui a obtenu une mention de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; le *Château d'Angers au temps du roi René* (1866); *Inventaire du musée des antiquités d'Angers* (1868); les *Châtelliers de Fremur* (1875, in-8°), etc.

**GODDARD** (miss Arabella, dame DAVISON), pianiste anglaise, née à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), de parents anglais, en 1836.



Miss Arabella fut un de ces rares enfants prodiges qui, après avoir étonné le monde par leur précocité, réussissent à conserver, dans leur âge adulte, la réputation qu'ils ont acquise. A l'âge de quatre ans, miss Arabella se trouvait, dit-on, en état d'exécuter des fantaisies sur des motifs de *Don Juan*. Ses parents, émerveillés d'un si étonnant succès, l'amenèrent à Paris pour y poursuivre son éducation musicale. Ils allèrent ensuite à Londres, où l'artiste enfant excita l'admiration de la cour et reçut les utiles leçons de Mme Anderson et de Thalberg. Bientôt elle se fit entendre, avec un très-grand succès, dans les concerts nationaux et dans ceux du Théâtre de la reine. Elle parcourut ensuite les capitales de presque toute l'Europe et recueillit partout des applaudissements mérités. En 1860, elle épousa un rédacteur du *Times*, M. Davison, et, trois ans plus tard, elle s'embarquait pour faire un grand voyage en Australie et en Amérique.

**GODE** s. f. (go-de). Ichthyol. Petit poisson de mer, sur les côtes de la Normandie.

— Ornith. Oiseau de mer, ainsi nommé en Bretagne.

**GODEBSKI** (Cyprien), sculpteur français, né à Méry-sur-Cher (Cher) en 1835. Il est fils de Xavier Godebski, qui fut longtemps professeur à l'école polonaise des Batignolles et qui mourut en 1867. Elève de Jouffroy, il fit sous ce maître des progrès rapides. Au Salon de 1857, M. Godebski a exposé le buste de l'amiral *De Lassus*. Chargé d'importants travaux pour l'étranger, il n'a envoyé à nos Expositions qu'un petit nombre d'œuvres. Telles sont : le *Réveil*, statue en marbre, et le buste de *Rossini* (1866)); l'*Enfant au chevreau*, groupe en marbre (1867); le buste de *Mme S. G.* et le médaillon en marbre de *G. Maillard* (1868); la *Délivrance*, statue en marbre (1872); la *Haine*, buste en bronze galvanisé (1876); le *Moujik ivre*, buste en marbre, et le buste de *Vieuxtemps* (1877). La partie la plus importante de son œuvre se trouve à l'étranger. Nous citerons, parmi ses travaux : la *Pologne*, groupe pour la Galicie autrichienne; les morceaux de sculpture décorative à l'hôtel des invalides de Lemberg; les statues des maréchaux *Landon-Lassy*, à Vienne, en Autriche; la statue du violoncelliste *Servais*, érigée sur la place de l'Hôtel-de-Ville à Hal, en Belgique; le *Monument funéraire de Moniuszko*, dans la cathédrale de Varsovie; le *Monument commémoratif de la guerre de Crimée*, à Sébastopol; le *Tombeau de Théophile Gautier*, au cimetière Montmartre, une de ses plus heureuses inspirations, etc. M. Godebski est membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg.

* **GODEFROY** (Frédéric), littérateur. — Outre les deux ouvragss que nous avons cités, on lui doit : *Prosateurs français des* XVIIe et XVIIIe *siècles* (1868, in-12); *Poëtes français des* XVIIe, XVIIIe *et* XIXe *siècles* (1869, in-12); *Prosateurs français du* XIXe *siècle* (1870, in-12); l'*Instrument de la revanche, études sur les principaux colléges chrétiens*, le *Petit séminaire de la chapelle de Saint-Mesmin*, l'*Ecole de Pontlevoy*, les *Maisons d'éducation de l'Oratoire* (1872, in-8°); *Morceaux choisis des prosateurs et poëtes français* (1873, in-12), etc.

**GODEFROY** (Auguste-César-François), médecin français, né à Rennes en 1805. Il commença dans sa ville natale ses études médicales, qu'il termina à Paris. Reçu docteur en 1828, il alla se fixer à Rennes, où il est devenu successivement membre du jury médical (1831-1855), professeur d'accouchement et de maladies des femmes, médecin des hospices (1868), etc. Il a obtenu, comme médecin vaccinateur, plusieurs médailles et le tiers du grand prix de 1,500 fr. Collaborateur des *Annales d'obstétrique*, de la *Revue de thérapeutique*, du *Journal des connaissances utiles médico-chirurgicales*, etc., il a publié un assez grand nombre d'études et de mémoires, notamment : *Observations de rétroversions utérines à quatre mois et demi de grossesse* (1843); *Réclamation, en faveur de feu Jules Hatin, de la priorité en faveur du forceps avec une seule main* (1852); *De l'accouchement prématuré artificiel* (1857); *Nouvelles observations de rétroversions utérines, réduites par la méthode de l'auteur* (1862); *Des semences de citrouilles contre le tænia* (1852); *Hygiène des femmes en couche* (1864); *De l'éclampsie puerpérale et de son traitement* (1868); *Observation d'un hymen tellement épais et peu perforé, que, pendant cinq années, il s'est opposé au coït* (1872), etc.

**GODEFROY DE STRASBOURG**, minnesinger allemand du XIIe siècle. Son principal ouvrage est un poëme intitulé : *Tristan et Isode*, qui a été continué par Ulric de Turheim, Henri de Freiberg et plusieurs autres. Ce poëme est tiré des traditions de la Table ronde.

**GODELLE** s. f. (go-dè-le). Bot. Variété barbue de froment renflé.

**GODELLE** (Camille), homme politique français, né à Guise (Aisne) en 1808, mort à Robzieux en décembre 1874. Il fit ses études de droit à Paris, où il fut reçu licencié, puis il acheta une étude de notaire à Guise. En 1839, M. Godelle se démit de sa charge. L'année suivante, il devint membre du conseil général de l'Aisne, aux discussions duquel il prit une part active. En 1849, les électeurs de ce département l'envoyèrent siéger à l'Assemblée législative. Il vota constamment avec les réactionnaires monarchistes, notamment la loi sur l'enseignement secondaire, la mutilation du suffrage universel, etc., et il fit plusieurs rapports importants, entre autres sur les banques cantonales (1849) et sur la révision de la constitution (1851). M. Godelle fit partie des députés qui applaudirent au coup d'Etat du 2 décembre et donnèrent une adhésion complète à l'auteur de ce criminel guet-apens. Il fit alors partie de la commission consultative, puis il fut nommé successivement conseiller d'Etat (1852), président de la section des finances, sénateur (1864) et commandeur de la Légion d'honneur. Au Sénat, il vota constamment pour la détestable politique qui devait amener la France sur le bord de l'abîme. Après la révolution du 4 septembre, il rentra dans la vie privée.

**GODELON** s. m. (go-de-lon). Nom donné, dans l'Aunis, à une grande scie sans monture que deux hommes font mouvoir.

* **GODERVILLE**, bourg de France (Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. du Havre; pop. aggl., 1,004 hab. — pop. tot., 1,361 hab.

**GODIN** (Jean-Baptiste-André), homme politique français, né à Esquéhéries (Aisne) en 1817. Fils d'un serrurier, il travailla avec son père, s'attacha à compléter son instruction par des lectures et s'occupa de bonne heure des questions ouvrières et sociales. A l'âge de vingt-trois ans, M. Godin créa une nouvelle industrie, la fabrication des appareils de chauffage en fonte de fer. En 1846, il alla s'établir à Guise, et il y fonda un établissement qui acquit une importance considérable. Devenu riche, M. Godin voulut mettre à exécution les idées qu'il avait conçues pour l'amélioration du sort des ouvriers. En 1859, il commença à faire construire, près de son usine, un vaste édifice qu'il nomma « Familistère, » et qui comprend, outre sa propre habitation, des logements commodes, agréables et sains pour 250 familles. Environ 1,000 personnes habitent aujourd'hui le Familistère de Guise, où, grâce à une habile organisation, fondée sur l'association dans la production et la consommation, le travailleur a son bien-être assuré; où l'enfant reçoit l'instruction nécessaire et fait son apprentissage, où le malade a tous les soins, où le vieillard jouit d'une honnête pension de retraite. On y trouve aussi les moyens de distraction nécessaire à l'homme, un théâtre, un café, un restaurant, enfin des magasins destinés à l'approvisionnement de la population. Les ouvriers y jouissent de toute liberté et de toute indépendance, et M. Godin a pu, selon le programme qu'il s'était proposé, leur procurer presque tous les équivalents de la richesse. Bien que professant les idées républicaines, il se tint jusqu'en 1869 à l'écart des luttes politiques. A cette époque, il fit une campagne vigoureuse en faveur de M. Jules Favre, qui avait posé sa candidature dans l'Aisne. En 1870, il combattit avec ardeur le plébiscite et fut élu, au mois de juin de la même année, membre du conseil général de l'Aisne. Après la révolution du 4 septembre 1870, il devint maire de Guise. Le 8 février 1871, il fut élu membre de l'Assemblée nationale par 41,071 électeurs de l'Aisne, et, au mois d'octobre suivant, son mandat au conseil général lui fut renouvelé. M. Godin alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine. Il vota pour la paix, contre les prières publiques, pour l'abrogation des lois d'exil, la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, la levée de l'état de siége, contre la loi sur la municipalité lyonnaise, pour M. Thiers le 24 mai 1873. Sous le gouvernement de combat, il fit une opposition constante, se prononça contre la circulaire Pascal, la loi Ernoul, l'érection de l'église du Sacré-Cœur, pour la liberté des enterrements, combattit énergiquement, dans des lettres rendues publiques, les projets de restauration monarchique, et vota contre le septennat. M. Godin se prononça contre la loi sur les maires, contre le cabinet de Broglie (16 mai 1874), pour les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, etc. En toute occasion, il s'était montré le partisan convaincu d'une République sage, libérale, progressive. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, il refusa de poser de nouveau sa candidature dans l'Aisne, où il était sûr d'une réélection, et il rentra volontairement dans la vie privée. On lui doit quelques écrits : *Solutions sociales* (1871, in-8°); les *Socialistes et les droits du travail* (1874, in-32); la *Politique du travail et la politique des privilèges* (1875, in-32); *Au suffrage universel* (1875, in-32), etc.

**GODIN** (Jules), avocat et homme politique français, né à Versailles en 1844. Il étudia le droit à Paris, où il passa son doctorat en 1868. Deux ans plus tard, il acheta une charge d'avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation. La ville de Pondichéry le désigna pour être son avocat à Paris. Lors des élections de 1876 pour la Chambre des députés, il fut choisi comme candidat par les électeurs républicains de l'Inde française et nommé député, sans concurrent et sans qu'il eût fait de profession de foi, le 15 mars 1876, par 18,615 voix. M. Godin a siégé au centre gauche et voté constamment avec la majorité républicaine, qui fit preuve de tant d'esprit politique et de modération. Lorsque, le 17 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon renversa brusquement le ministère Jules Simon pour lui substituer un cabinet composé de cléricaux et d'adversaires implacables de la République, M. Godin s'associa à la protestation des gauches contre une politique menaçante pour la tranquillité du pays (18 mai); puis, le 19 juin suivant, il fit partie des 363 députés républicains qui votèrent un ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. La Chambre ayant été dissoute par le Sénat, M. Godin se porta de nouveau candidat dans l'Inde française, où il eut cette fois pour concurrent M. Benoist d'Azy fils. Il a été réélu député à une grande majorité le 11 novembre 1877, et il a voté avec les républicains pour l'ordre du jour contre le ministère de Rochebouët (25 novembre), etc.

**GODISSART** (François-Marc), homme politique français, né à la Martinique en 1825. Il exerça pendant longtemps les fonctions de notaire dans son île natale, où il possède de grandes propriétés. M. Godissart était membre et président du conseil général de la Martinique lorsque, M. Pory-Papy étant mort, il fut choisi par les républicains de la Martinique comme candidat à l'Assemblée nationale, le 9 août 1874. Elu député par 6,204 voix, il alla siéger à gauche, vota pour la constitution républicaine du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, et fit une opposition constante au ministère clérical et antirépublicain présidé par M. Buffet. Après la dissolution de l'Assemblée, M. Godissart posa de nouveau sa candidature à la Martinique, où il fut réélu député contre un autre républicain, M. Alype, au scrutin de ballottage, le 2 avril 1876, par 4,667 voix. Il reprit sa place à gauche et vota constamment avec la majorité républicaine, qui se signala par son esprit de sagesse et son libéralisme. Il vota notamment pour les réductions budgétaires, sauf en ce qui concerne l'instruction publique, pour la suppression des jurys mixtes, contre les menées cléricales (4 mai 1877). Après le coup d'Etat parlementaire du maréchal de Mac-Mahon, qui remplaça le ministère Jules Simon par un cabinet composé de cléricaux, de monarchistes et de bonapartistes, avec mission de faire la guerre aux républicains, M. Godissart s'associa à la protestation des gauches (18 mai 1877) et, le 19 juin suivant, il fit partie des 363 qui votèrent un ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou. En novembre 1877, après un premier scrutin resté sans résultat faute du nombre de votants nécessaire, M. Godissart a été réélu député de la Martinique.

**GODNIVELLE** s. f. (go-dni-vè-le). Hachis de veau, en usage dans la Vendée. Ce mot a été employé par Victor Hugo dans *Quatre-vingt-treize.*

* **GODRON** (Dominique-Alexandre), naturaliste français. — Il est né à Hayange (Meurthe) en 1807. M. Godron a pris sa retraite de professeur à la Faculté des sciences de Nancy, avec le titre de doyen honoraire. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Mémoire sur la pélorie du delphinium et sur plusieurs anomalies que présentent les fleurs de ce genre* (1865, in-8°); *Une mission bouddhiste en Amérique au* Ve *siècle de l'ère chrétienne* (1868, in-8°); *De la signification morphologique des différents axes de végétation de la vigne* (1867, in-8°); *Des origines ethnologiques des populations prussiennes* (1869, in-8°); *Histoire des ægilops hybrides* (1870, in-8°); *De l'origine probable des poiriers cultivés et des nombreuses variétés qu'ils fournissent par le semis* (1873, in-8°); *Notice sur les explorations botaniques faites en Lorraine de* 1857 *à* 1875 *et sur leurs résultats* (1875, in-8°); *Etude sur la Lorraine dite allemande* (1875, in-8°); *De l'hybridité dans le genre sorbier* (1875, in-8°); *Des races végétales qui doivent leur origine à une monstruosité* (1875, in-8°); *Nouveaux mélanges de tératologie végétale* (1875, in-8°); *Nouvelles études sur les hybrides des primula grandiflora et officinalis* (1875, in-8°); *Notice sur les explorations botaniques faites en Lorraine de* 1857 *à* 1875 (1875, in-8°); *De l'origine des noms de plusieurs villes et villages de la Lorraine* (1876, in-8°); les *Cuscutes et leurs ravages dans nos cultures* (1876, in-8°); *Note sur un hybride du genre veronica* (1876, in-8°); *De l'intervention à distance des hyménoptères dans la fécondation des végétaux* (1876, in-8°), etc.

**GOD-SOU-TEN-OU**, dieu bucéphale, auquel les Japonais rendent un culte comme au prince des Sikas.

* **GODWIN** (Parke), journaliste américain. — Outre les ouvrages que nous avons cités, des articles publiés dans le *Putnam's Monthly*, etc., il a publié : un *Manuel de biographie* (1851), réédité et complété sous le titre d'*Encyclopédie biographique* (1871); une *Histoire de France*, restée inachevée; *Histoire et organisation du travail* (1876, in-8°); *Moisson d'hiver* (1877), recueil d'articles; divers autres recueils d'articles et d'études, etc.

**GOEBEN** (Auguste VON), général allemand, né vers 1813. Il était officier dans l'armée prussienne lorsque, attiré en Espagne par le désir d'un service actif, il entra dans les rangs de l'armée carliste (1837) et y obtint le grade de lieutenant-colonel. Revenu en Prusse, il rentra, avec le grade de lieutenant, dans l'armée de son pays, fut attaché à l'état-major général, fit la campagne de 1840 dans le Palatinat et la Westphalie, devint capitaine d'infanterie, puis chef d'escadron dans l'état-major général. En 1860, il fut nommé colonel et attaché, en cette qualité, à l'armée espagnole dans la guerre contre le Maroc. Il fit, en 1864, la campagne contre le Danemark, avec le grade de général-major, et, en 1866, dans la campagne contre l'Autriche, où il opérait sur le Mein, il se fit remarquer par sa brillante conduite. Au moment de la guerre de 1870, il était général d'infanterie. Mis à la tête du 8e corps de la 1re armée, il prit part à la bataille de Wœrth, contribua puissamment à la défaite du général Frossard, assista au siége de Metz et se distingua à Mars-la-Tour et à Gravelotte. Après la capitulation de Metz, Von Goeben se dirigea vers le nord de la France, se rabattit sur Rouen, qu'il occupa le 6 décembre, fut rejeté par Faidherbe sur le corps de Manteuffel et prit part, avec ce général, aux combats de Pont-Noyelle et de Bapaume. Lorsque Manteuffel fut envoyé dans l'Est, Von Goeben fut choisi pour le remplacer dans le commandement de la 1re armée. Il s'empara de Péronne, remporta la victoire de Saint-Quentin, si chèrement achetée (19 janvier), et s'apprêtait à disputer à Faidherbe, vaincu, mais non découragé, le terrain que nous occupions encore dans le Nord, lorsque la signature de l'armistice vint mettre fin aux hostilités.

**GŒRITZ** ou **GŒRZ**, ville d'Illyrie. V. GORITZ, au tome VIII du *Grand Dictionnaire.*

* **GOETHALS** (Félix-Victor), écrivain belge. — Il est mort à Bruxelles en 1872.

* **GOETZENBRUCK**, ancien bourg de France (Moselle). — Cédé à l'Allemagne par le traité du 10 mai 1871, il est aujourd'hui compris dans l'Alsace-Lorraine, cercle de Sarreguemines; 1,102 hab.

* **GOETZINGER** (Maximilien-Guillaume), pédagogue allemand. — Il est mort à Bade, près de Muiden, en 1856.

**GOG**, roi du peuple de Magog, dont parle Ezéchiel dans une de ses prophéties. ‖ Géant saxon qui, d'après une tradition, vainquit un autre géant de Cornouailles, appelé Magog. Ces deux géants sont représentés à l'hôtel de ville de Londres (Guildhall), par deux statues colossales de pierre.

**GOGUE** s. f. (go-ghe). Plaisanterie, disposition à rire.

— Sorte d'appât empoisonné.

— Sang des animaux qu'on fait cuire dans la poêle avec du lard et des oignons.

**GOGUEL** (Georges), écrivain protestant français, né à Montbéliard en 1808. Fils d'un pasteur protestant, il suivit la carrière évangélique, se fit recevoir pasteur et fut appelé à exercer les fonctions évangéliques à Sainte-Suzanne. M. Goguel a beaucoup écrit. Nous citerons de lui : *Vie de Guillaume Farel réformateur* (1841, in-8°); *Vie d'Ulric Zwingli* (1841, in-12); *Précis historique de la Réformation dans l'ancien comté de Montbéliard* (1841, in-8°); les *Principales différences de l'Eglise protestante et de l'Eglise catholique* (1848, in-12); *Etudes pratiques de la Bible* (1845, in-12); le *Protestantisme et le catholicisme comparés* (1850, 2 vol. in-12); les *Tendances et l'avenir du catholicisme et du protestantisme* (1851, in-12); *Manuel de religion pratique* (1853, in-12); les *Vrais portraits des hommes illustres en piété et en doctrine* (1857, 3 vol. in-12); la *Prédication protestante avec prières au temps de la Réforme en France, en Suisse et en Allemagne* (1857, 3 vol. in-12); la *Bible et le protestantisme* (1859, in-12); les *Bienfaits du protestantisme sous le rapport religieux et social* (1859, in-12); l'*Esprit du protestantisme, sous le rapport de l'obéissance aux lois* (1859, in-12); *Hygiène et morale* (1859, in-18); les *Réformateurs et la doctrine primitive* (1859, in-12); *Passé religieux du Chablais savoisien* (1860, in-12); l'*Eglise protestante jugée par l'accord des principes et de la vie de ses membres* (1860, in-12); l'*Enseignement, l'éducation et les livres du peuple au temps de la Réforme* (1860, in-12); le *Réformateur de la France et de Genève, Jean Calvin* (1863, in-12); *Hommes connus dans le monde savant en France et à l'étranger, nés ou élevés à Montbéliard* (1864, in-12); le *Château de Montbéliard* (1865, in-12); *Hommes éminents en savoir et en sentiments religieux d'Angleterre, d'Allemagne, de France et de Suisse* (1865, in-12); *Principes de l'Eglise militante évangélique relatifs aux morts et aux enterrements* (1870, in-18); le *Livre-guide de l'orphelin* (1870, in-18); *Histoire de Guillaume Farel* (1873, in-12), etc.

**GOINN**, fils de Grafvitnir, dans la mythologie scandinave. Elle l'eut du serpent qui a sa retraite dans les racines du grand frêne Ygdrasil.

* **GOÎTRE** s. m. — Encycl. *Goître épidémique.* On a dernièrement signalé l'apparition d'une épidémie de *goître* dans le 14e corps d'armée. Un tel accident n a pas lieu de nous